



S'INSPIRER

AVRIL 2024
#TERRITOIRES #SOBRIÉTÉ #EAU #INFILTRATION
#TARIFICATION PROGRESSIVE

Lorient Agglomération s'engage pour la sobriété hydrique

L'Agglomération de Lorient a lancé en juin 2023 son plan de résilience eau, avec pas moins de 48 actions qui ciblent l'ensemble des usagers à la fois sur les volets quantitatifs et qualitatifs de gestion de la ressource. Parmi ses cinq axes de travail, l'intercommunalité cible la sobriété des usages de l'eau, qui consiste à « prioriser les besoins en eau potable essentiels selon usages » pour réduire les prélèvements et s'atteler à la restauration des écosystèmes.



LE PROJET

Le programme pluriannuel de l'agglomération lorientaise s'inscrit dans une démarche systématique qui vise à repenser l'ensemble du cycle de l'eau et à promouvoir différentes dimensions de la sobriété. La genèse du plan de résilience eau de Lorient Agglomération débute en 2022, alors que le territoire subit les effets d'une sécheresse majeure qui conduit à la mise en service, dans l'urgence, d'une unité de dessalement sur l'île de Groix. Passée la gestion de crise, la Direction Eau et Assainissement se lance dans l'élaboration d'un plan de résilience pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Tous ses agents sont réunis pour faire un état des lieux des actions mises en œuvre et à développer, puis d'autres directions impliquées dans le grand cycle de l'eau (ex : agriculture, développement économique...) sont mobilisées pour amender le projet. Un atelier réunissant élus et services de Lorient Agglomération, services de l'État, chambres consulaires, prestataires (eau, plaisance, nautisme), représentants des bassins versants et scientifiques est organisé au premier semestre 2023 pour finaliser le plan avant son adoption par le conseil communautaire.

UNE TARIFICATION INCITATIVE POUR UNE SOBRIÉTÉ D'USAGE

Le troisième axe du plan de

résilience, qui concerne explicitement la sobriété, est le plus fourni en termes d'actions à mettre en œuvre. Il inclut des actions de sensibilisation passant par des campagnes de communication ou des opérations pédagogiques menées avec le concours de structures locales. L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat en Bretagne Sud réalise notamment des ateliers sur la récupération d'eau de pluie et l'installation de toilettes sèches. Surtout, le plan comprend un levier essentiel : la tarification progressive de l'eau. Les élus communautaires ont ainsi approfondi le dispositif existant avec l'instauration d'une nouvelle grille tarifaire. Celle-ci comprendra, d'ici à 2026, quatre tranches différentes contre deux précédemment : 0-30, 31-70, 71-110 et >110 m³ pour les consommations domestiques, soit légèrement au-dessous des consommations moyennes actuelles des différentes typologies de ménages. Un tarif unique s'applique aux usagers non domestiques.

UN URBANISME SOBRE POUR OPTIMISER LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE

Un autre axe majeur du plan de résilience concerne la gouvernance de l'eau. Il promeut l'adoption d'approches transversales et croisées sur le territoire communautaire, avec l'objectif d'une meilleure intégration des enjeux hydriques dans les documents

EN QUELQUES DATES

- **2016**
Fin de la dégressivité des tarifs de l'eau
- **2022**
La sécheresse frappe le territoire, notamment l'île de Groix
- **2023**
Adoption du plan de résilience
- **2024**
Introduction progressive d'une nouvelle grille tarifaire pour l'eau
- **2030**
Horizon d'application pour la version actuelle du plan de résilience

d'urbanisme (ex : gestion intégrée des eaux pluviales dans les plans locaux d'urbanisme). Les services intercommunaux travaillent ainsi à la production de cartes pour présenter aux élus les limites hydriques à l'accueil d'habitants et d'entreprises supplémentaires sur le territoire. L'objectif est d'impliquer les communes et les aménageurs dans la limitation de l'artificialisation des sols et la protection des milieux naturels en s'appuyant sur une réflexion à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) mais surtout des bassins versants, en allant au-delà des frontières de l'intercommunalité.





LES ÉTAPES



FAIRE FACE À L'INTENSIFICATION DU RISQUE CLIMATIQUE

Pour parer à la raréfaction de la ressource à court-terme, le premier levier de sobriété hydrique consiste à s'adresser directement aux usagers. Outre les campagnes de communication qui se matérialisent par des documents joints aux factures des usagers ou le mobilier urbain, les agents sont présents sur les stands d'événements festifs ou directement auprès de professionnels pour sensibiliser à la protection de la ressource. Ces actions s'ajoutent au levier de la tarification progressive. Principal outil pour forger de nouveaux usages, ce dernier pose la question de la définition des seuils et de l'éventuel accompagnement des ménages précaires qui nécessite d'obtenir les informations relatives à leur situation socioéconomique.



FAVORISER L'INFILTRATION DE L'EAU POUR UNE MEILLEURE RÉGULATION DE LA RECHARGE DES NAPPES PHRÉATIQUES

À moyen-terme, réduire l'impact anthropique sur la ressource consiste aussi à permettre l'infiltration, processus par lequel l'eau pénètre dans les sols et alimente les nappes, indispensable pour leur assurer un rechargement constant. Au-delà de l'application du ZAN, Lorient Agglomération entend sortir les eaux pluviales du « tout tuyau » par le biais d'une politique de gestion intégrée pour réinstaurer le cycle de l'eau en ville. Elle veut ainsi inciter les gestionnaires de bâtiments existants et futurs à prendre en charge la gestion des eaux pluviales « à la parcelle », c'est-à-dire à les encourager à ce que l'eau regagne le milieu plutôt que de la verser dans le réseau public, ce qui peut aller jusqu'à la déconnexion du réseau. La mesure d'infiltration la plus visible pour le public reste la désimperméabilisation, déjà réalisée sur des parkings de covoiturage ou des voiries communales du territoire et qui devrait également être déployée dans de nombreux cours d'écoles, places publiques, ou rues piétonnes.



PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU AFIN DE GARANTIR SA DISPONIBILITÉ POUR UNE POTABILISATION À COÛT RAISONNABLE

La multiplication de captages où la qualité de l'eau se dégrade implique de coûteux traitements pour la potabilisation, des opérations de restauration de cette qualité dont les effets se font sentir à très long-terme, voire la recherche de nouveaux points de prélèvement, ce qui accentue la pression sur la ressource. Protéger les captages existants des pollutions est un moyen de remédier à cette situation mais nécessite une stratégie foncière. Lorient Agglomération prévoit ainsi l'acquisition de parcelles au sein des périmètres de protection des captages ou de leurs aires d'alimentation pour maîtriser les pratiques sur ces terres donc mieux préserver la ressource, y compris par le biais de boisement.



À RETENIR



71m³/an
de consommation
moyenne par foyer de deux
personnes à comparer à la
moyenne française de
54 m³/an par habitant



10 497 897 m³
d'eau potable facturés en
2021



- 3,2%
de prélèvement d'eau en
2022 par rapport à 2016



95%
des usagers consomment
moins de 200 m³ par an, soit
59,5% de la consommation
totale (Données 2021)



45
usagers consomment plus
de 6000 m³/an, soit 14% de
la consommation totale
(Données 2021)

Source : Lorient Agglomération

POUR EN SAVOIR + :

Lorient Agglomération – Plan de Résilience Eau

OURS

Conception : CLER – Réseau pour la transition énergétique ;

Rédaction : Olivier Loubès ; **Création graphique :** Mathilde Gayet – Kreion Studio



Cette publication a été réalisée dans le cadre du Réseau Sobriété, porté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et Virage Énergie, avec le soutien de l'ADEME.